

ENGAGEMENT DES CANDIDAT(E)S À L'ÉLECTION DU 26 MARS 2007

LE DROIT À L'INFORMATION, À L'ÉDUCATION ET À LA FORMATION

Je, _____, candidatE du comté de _____

Pour le Parti _____, m'engage à :

- Accorder** des montants d'aide financière aux études permettant la couverture complète des frais de subsistance et des frais de garde (le jour, le soir et la fin de semaine) ainsi que l'exemption complète des montants de pension alimentaire pour enfant.
- Maintenir** le gel des frais de scolarité.
- Promouvoir** les secteurs de formation non traditionnels et les secteurs d'avenir auprès des filles, ce, très tôt au sein du système scolaire.
- Promouvoir** une culture de formation continue dans les entreprises et appliquer la Loi 90 sur la formation de la main-d'œuvre dans toutes les entreprises sans égard à la masse salariale.
- Maintenir** les programmes d'apprentissage en milieu de travail.
- Mettre en place** des mesures d'accès équitable à la formation pour les femmes et ce, dans toutes les catégories d'emploi.
- Élargir** la Politique de l'éducation des adultes dans une perspective de formation continue à la formation de base, qualifiante et transférable, indépendamment du marché de l'emploi, et à l'éducation populaire autonome.
- Développer** des compétences dans l'appropriation des TIC et la gestion de l'information par les groupes de femmes.
- Soutenir** la production et la diffusion des savoirs et des savoir-faire des groupes de femmes sur le cyberespace.

Signature : _____ Date : _____

Qu'est-ce que votre parti compte faire pour améliorer l'accessibilité aux études pour les femmes, notamment en ce qui a trait au Régime de prêts et bourses et au gel des frais de scolarité?

Êtes-vous favorable à ce que soient implantées des mesures spécifiques pour les femmes dans les programmes de formation, par exemple des places réservées pour les filles et les femmes dans les programmes non traditionnels?

Qu'est-ce que votre parti compte faire pour favoriser le développement de l'éducation populaire?

Êtes-vous favorable à ce que les PME québécoises investissent dans la formation de la main-d'œuvre et soient assujetties à la Loi 90?

Que ferez-vous pour vous assurer que les groupes de femmes puissent s'approprier davantage les TIC (accès, soutien technique, formation)?

Questions et suggestions d'engagement tirées de la Plate-forme pour l'égalité des femmes :
http://www.ffq.qc.ca/actions/plate_forme_election_2007.pdf



Femmes de Mékinac (centre de femmes)
211, rue St-Jacques
Sainte-Thècle, (Québec) G0X 3G0
Téléphone : (418) 289-2588 Télécopieur : (418) 289-2589
Courrier électronique : femmes_mekinac@globetrotter.net
Site Internet : www.femmekinac.qc.ca

